



## **REGLEMENT INTERIEUR (à conserver)**

Ecole Maternelle Marius Campagno

1 route de Draguignan

06530 LE TIGNET

tel : 0493664309

[ecole.061775X@ac-nice.fr](mailto:ecole.061775X@ac-nice.fr)

L'inscription de votre enfant à l'école maternelle entraîne de votre part l'obligation de respecter ce règlement approuvé par le conseil d'école.

### **BIENVENUE A VOUS ET A VOTRE ENFANT**

Votre enfant est à l'école maternelle, première étape du système éducatif de l'Education Nationale.

L'école n'est pas une garderie: l'inscription implique votre engagement à une bonne et régulière fréquentation, souhaitable pour son épanouissement. Durant ces quelques années, il lui sera proposé des activités motrices, graphiques, manuelles, langagières et logiques qui lui permettront de développer sa personnalité et de faire l'apprentissage de la vie en groupe. Les enfants sont encouragés à acquérir et à respecter les règles de la vie collective de la classe et de l'école. En cas de non-respect et après plusieurs avertissements, les enfants seront tenus à l'écart du groupe pendant quelques instants, toujours sous surveillance.

### **VOTRE ENFANT A L'ECOLE**

**Horaires à respecter:**

- Matin: accueil de 8h20 à 8h40, sortie à 11h45 –
- Après midi: accueil de 13h35 à 13h45, sortie à 16h30
- Aides personnalisées : 11h45 – 12h05

Par souci de sécurité et en vue du bon fonctionnement des classes, les portails seront fermés à 8h40 et à 13h45. Veillez être ponctuels.

. Les élèves en retard ne seront pas admis à l'intérieur des locaux.

Le non-respect de ses différents horaires peut entraîner l'exclusion temporaire de l'enfant (en cas de récidive).\* *Pour des raisons de sécurité liées « **au plan vigipirate et alerte attentats** », les parents ne sont plus autorisés à accompagner leurs enfants jusqu' dans les classes mais devront les laisser aux adultes présents aux portails et ceci jusqu'à ce que l'alerte soit levée et ce que nous recevions les autorisations de la hiérarchie de lever ces mesures.*

**Autorisations de sortie** : les personnes habilitées à venir chercher votre enfant devront être munies de leur pièce d'identité; pour celles qui ne seraient pas inscrites sur la fiche de renseignements, vous devrez en outre nous transmettre une autorisation écrite. Les frères et soeurs plus âgés peuvent être habilités à venir chercher votre enfant sous votre entière responsabilité, à condition que vous les ayez inscrits sur la fiche de renseignements.

**Fiche de renseignements:** Toute modification de situation familiale (changement d'adresse, de profession, de téléphone ...) **devra être immédiatement signalée** afin que l'école puisse toujours joindre la famille.

**Hygiène:** les enfants doivent arriver à l'école en **parfait état de propreté**. Les chewing-gum, bonbons, sucettes sont rigoureusement interdits.

**Demande de certificat médical:** pour tout enfant porteur d'un plâtre, points de suture, brûlure, blessure importante, sans lui, votre enfant ne sera pas accepté à l'école.

**Pédiculose:** face à la recrudescence des poux, les familles exerceront une surveillance étroite des cheveux. Tout enfant, porteur de poux ou lentes, non traité, sera signalé à la P.M.I. ( l'extrait de lavande ou de géranium est très efficace préventivement)

**Vêtements: Les vêtements seront marqués.** L'enfant doit être habillé de façon pratique (éviter salopettes, ceintures, bretelles, body..) Les chaussures devront être pratiques et confortables. Les écharpes et les foulards ne seront pas mis à l'enfant pour éviter des accidents.

**Médicaments:** l'école n'est pas une infirmerie. Aucun médicament n'y est administré, même accompagné d'un certificat médical en dehors des P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé ).Les enfants ne doivent être en possession d'aucun médicament, **même homéopathique.**

**Bijoux et jouets:** l'école décline toute responsabilité en cas de perte . Ne pas mettre de bijoux ( boucles d'oreilles, gourmette, chaînes ...) qui se perdent et peuvent devenir dangereux dans les jeux . Les jouets sont interdits, seuls les ballons en mousse fournis par l'école sont autorisés.

**Activité sportive:** votre enfant fera du vélo régulièrement et le port du casque est obligatoire, veuillez en fournir un.

**Cantine:** Les enfants fréquentant la cantine doivent avoir une serviette munie d'un élastique et un porte-serviette, **marqués à leurs nom et prénom.** A récupérer le vendredi soir, à ramener le lundi matin **propres.**

**Prêt de livre:** chaque semaine, votre enfant emporte un livre à la maison: nous vous demandons un sac en tissu (30 x 40 cm) afin de le protéger. Pour toute perte, nous vous demanderons son remboursement ou son remplacement.

**Evaluations:** Vous suivrez la scolarité de votre enfant à travers son cahier de progrès et de réussites tout au long de sa scolarité en maternelle

**Absence:** pour toute absence, prévenir l'école soit par téléphone (04.93.66.43.09), soit par écrit, soit par courriel à **ecole.061775X@ac-nice.fr.** Il est vivement conseillé , pour des raisons évidentes, de ne pas scolariser votre enfant s'il est malade. Dans le cas d' **une maladie contagieuse,** l'enfant ne pourra être réadmis que **sur présentation d'un certificat médical de non contagiosité.**

**Informations à l'école:** la directrice reçoit les parents, sur rendez-vous. Nous vous recommandons de bien lire chaque jour les notes affichées sur les divers panneaux d'affichage et de participer aux réunions qui vous seront proposées par les associations de parents d'élèves.

**Accès à l'école:** par mesure de sécurité , **arrêt et stationnement sont interdits** devant l'école.

-----  
--Coupon à compléter et à coller dans le cahier de correspondances.

Mme , Mr .....certifient avoir pris connaissance du règlement de l'école et le respecter.

SIGNATURES :

Date:

Signature du(des) représentant(s):